

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

1°/ Le tournoi se déroulera selon les règles de l'I.B.F. & de la F.F.Bad.

2°/ Le tournoi est autorisé sous les numéros :

- (Par la F.F.Bad.)
- (Par la Ligue de Bretagne)

3°/ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.

4°/ Tout joueur devra présenter sa licence le jour du tournoi et être en règle avec la F.F.Bad. et sa Ligue.

5°/ Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge-Arbitre.

6°/ Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance par rapport à l'échéancier du tournoi.

7°/ Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain pendant le match.

8°/ Les joueurs sont autorisés à 2 tableaux, sauf sur décision du Juge-Arbitre.

9°/ Seuls les volants homologués, à la charge des joueurs, seront acceptés. Les volants officiels «BABOLAT AEROFLEX PRO - Classé Elite» seront fournis pour les finales au nombre de 3.

10°/ Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer leur match ainsi que les Juges-Arbitres, les Arbitres & les membres du Comité d'Organisation.

11°/ Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir de l'annonce de leur match.

12°/ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin de son match.

13°/ Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes (Temps entre la fin du match précédent et l'engagement du suivant). Ce temps pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du Juge-Arbitre.

14°/ Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.Bad. est exigée sur le terrain.

15°/ Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute, sauf au service ou il pourra être rejoué 1 fois.

16°/ Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper certaines catégories respectivement trop ou insuffisamment représentées & de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge-Arbitre.

17°/ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du Comité d'Organisation pour le bon déroulement du Tournoi.

18°/ Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, incidents ou accidents.

19°/ Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

20°/ Tout joueur désirant s'absenter, quelle que soit la raison & la durée, devra prévenir le Juge-Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

21°/ Les décisions du Juge-Arbitre et du Comité d'Organisation sont sans appel.

22°/ En cas de forfait, les droits d'engagement resteront acquis au club.

23°/ Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au Juge-Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

24°/ Il est interdit de fumer dans les salles.

25°/ Le présent règlement sera affiché dans le complexe sportif.

Contact :

Boris Lemaire (boris.lemaire56@gmail.com ou au 06.74.49.23.27)